

21 jan 2005 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 21 janvier 2005

Etats Généraux des Familles : nouveau cycle 2005

Le Conseil des Ministres a pris acte de la note déposée par Mme Gisèle Mandaila Malamba, Secrétaire d'Etat aux Familles et aux Personnes handicapées, et établissant la synthèse des premiers Etats Généraux des Familles.

Le Conseil des Ministres a pris acte de la note déposée par Mme Gisèle Mandaila Malamba, Secrétaire d'Etat aux Familles et aux Personnes handicapées, et établissant la synthèse des premiers Etats Généraux des Familles.

Si le devoir des autorités publiques est de respecter le principe de neutralité par rapport au choix de vie de tout un chacun, il n'en reste pas moins qu'elles doivent être à l'écoute des attentes des familles pour leur permettre d'assumer leurs rôles multiples. C'est pour donner un lieu de débat sur le(s) thème(s) de(s) la famille(s) que les Etats Généraux ont vu le jour. Les premiers Etats Généraux se sont tenus tout au long des premiers mois de l'année 2004 et ont abouti, le 27 avril, à une journée de synthèse des débats menés au sein de 5 groupes de travail. Certaines propositions, qui y ont été faites et qui ont pu être traduites en mesures concrètes, ont déjà fait l'objet de débats lors des Conseils des ministres extraordinaires de Gembloux et d'Ostende ; d'autres pourraient faire l'objet d'un examen par les ministres afin d'être traduites en mesures concrètes. Après les premiers Etats Généraux, le besoin d'une pérennisation de la démarche s'est fait sentir. C'est pourquoi le gouvernement, à l'initiative de la Secrétaire d'Etat aux Familles, a décidé de relancer un cycle de débats durant l'année 2005. Les participants seront invités à collaborer à l'un ou l'autre des 6 groupes de travail sur les thèmes suivants : -services aux familles et soutien à la parentalité-vie professionnelle/vie privée-solidarité entre les générations-familles/droits civils et judiciaires-familles et fiscalité-violences familiales et institutionnelle. Deux nouvelles thématiques seront proposées : la dimension intergénérationnelle des familles et la problématique de la violence. Autre nouveauté : les Etats Généraux seront accompagnés d'un comité scientifique composé d'universitaires qui alimenteront des réflexions et fourniront les informations utiles aux participants. Les travaux s'étaleront de janvier à octobre afin de laisser la possibilité aux groupes de travail de développer leurs réflexions en bénéficiant de l'apport du comité scientifique ou de personnes ressources à leurs travaux ou de mener certains débats en sous-groupes de travail. L'ensemble des contributions fera l'objet d'une mise en commun présentée lors d'un événement axé vers le grand public, avant d'être soumis ensuite au Gouvernement fédéral ainsi qu'aux gouvernements des entités fédérées. Le site internet www.lesfamilles.be - www.de.gezinnen.be sera réactualisé et servira à nouveau de moyen de communication et de participation à destination du grand public.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe